

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

| 1 | Intitulé du module | Processus de formation | 2019-2020 |
|---|--|---|--|
| | Code T.TS.SO359.A1.F.19 | Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres | |
| | Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé | Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire |
| | | | Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres |
| 2 | Organisation Crédits ECTS * 5 crédits ECTS | Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français | |
| | Volées : PT2019 + EE2019 + TP2019 | | |
| | Semaines 38 à 51 mardi | | |
| 3 | Prérequis | | |
| | <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres | | |
| | Autres prérequis | | |
| 4 | Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * | | |
| | Compétence principale : 1. Orienter sa propre formation initiale et continue. | | |
| | Compétences effectives : 1.1 Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation (apprentissage en alternance). 1.2 Evaluer ses propres compétences et déterminer ses besoins en termes de formation. 1.3 S'organiser, planifier, déterminer ses priorités. 1.4 Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession. 1.5 Mettre en oeuvre les méthodes de travail intellectuel adéquates et les instruments de gestion qui leur sont liés (prise de notes, travail de texte, recherche documentaire, production de documents, construction de documents...). | | |
| | Objectifs : Etre capable de produire un récit oral et écrit d'expériences professionnelles. Etre capable d'identifier ses compétences et de nommer son projet de formation, son rapport au savoir et ses modalités d'apprentissage. Connaître les principales sources documentaires pour la formation en travail social. Etre capable de réaliser une recherche documentaire en respectant les normes en la matière (citations, bibliographie, etc.). Etre capable de formuler et de défendre un point de vue tant par oral que par écrit. | | |
| 5 | Contenu et formes d'enseignement * | | |
| | Contenu : Le module "Processus de formation" débute dès l'entrée en formation HES. L'étudiant.e aura l'opportunité de se familiariser avec des notions telles que "alternance", "expérience", "compétence". Elles lui permettront d'analyser ses expériences antérieures et d'esquisser son "projet de formation" qu'il ou elle développera tout au long de son parcours. Pour ce faire, au cours de ce 1er semestre d'études, deux séminaires complémentaires sont dispensés : | | |
| | Le séminaire A "Socialisation de l'expérience" donne l'occasion à chaque étudiant.e de produire un récit d'expérience et de rédiger un bilan initial de compétences. Le séminaire B "Préparation de dossiers" favorise l'acquisition d'outils et de méthodes permettant à chaque étudiant.e d'apprendre à s'organiser dans ses études, de réaliser des recherches documentaires et d'élaborer des dossiers en respectant les normes de référencement bibliographique. | | |
| | Formes d'enseignement : Cours ex cathédra. Séminaires. Ateliers en bibliothèque. | | |

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

1. Evaluation formative des travaux réalisés dans le cadre du module.
2. Evaluation sommative en 2 parties :
 - travail écrit individuel dans le cadre du séminaire "Préparation de dossiers": à remettre **au plus tard le lundi 13 janvier 2020 (semaine 3)**.
 - travail écrit individuel dans le cadre du séminaire "Socialisation de l'expérience": à remettre **au plus tard le lundi 3 février 2020 (semaine 6)**.

Pré-requis :

- présentation orale;
- présentation écrite;
- travaux préparation de dossier
- engagement charte plagiat par la signature et la remise du formulaire relatif à la charte de déontologie en matière d'emprunts de citations et d'exploitation de sources diverses

Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**
- Travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 27 avril 2020 (semaine 18)**
 - Examen oral le **mercredi 6 mai 2020 (semaine 19)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

- Bourgeois, E., & Nizet, J. (2015). *Apprentissage et formation des adultes*. Paris : Presses universitaires de France.
- Deladrière, J.-L., Le Bihan, F., Mongin, P. & Rebaud, D. (2014). *Organisez vos idées avec le Mind Mapping* (3e éd.). Paris : Dunod.
- Foudriat, M. (1998). Trajectoire socio-professionnelle, projet de formation et rapport à la formation. In C. Humbert (Dir.), *Projet en action sociale. Entre contraintes et créativité* (pp. 221-242). Paris : L'Harmattan.
- Giordan, A. (2016). *Apprendre !* Paris : Belin.
- Le Boterf, G. (2002). De quel concept de compétence avons-nous besoin ? *Soins cadres*, 41, 1-3.
- Mayen, P. (2012). Questions d'apprentissage dans les formations par alternance. *Éducation permanente*, 193, 53-62.
- Organisation nationale des formations au travail social (Ed.). (1997). *L'alternance comme système partenarial de formation : situation et propositions pour la formation des travailleurs sociaux*. Paris : ONFTS.
- Trémintin J. (2007). La force des représentations dans le champ du travail social. *Lien Social*, 824. Récupéré de <https://www.lien-social.com/La-force-des-representations-dans-le-champ-du-travail-social>

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Berger Jean-Claude
 Bovey Fanny
 Caduff Stéphane
 Carrarini Giovanna
 Cornut Piller Chantal
 Csikos Levente
 de Meyer Patricia
 Divoux Anne-Laure
 Gaberel Pascal Eric
 Golay Dominique
 Guignard Michèle Laure
 Haenni Stéphanie
 Jaccard Thierry Stéphane
 Jay Etienne
 Krafft Matthieu
 Kuehni Morgane
 Lambelet Daniel
 Longchamp Reuge Joëlle
 Martin Murielle
 Masciulli Aurélie
 Mayor Stéphan
 Mc Cormick Marie
 Meuwly-Bonte Myriam
 Pernet Nicolas
 Ros Jenny
 Russi Umberto
 Stofer Suzanne
 Tessari Veyre Aline
 Trebert Dominique

Nom du responsable de module *

TREBERT Dominique

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Travail social et action professionnelle** 2019-2020

| | | | |
|--|---|--|--|
| Code T.TS.SO359.A2.F.19 | Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres | | |
| Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé | Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres |

2 Organisation

Crédits ECTS *
10 crédits ECTS

Langue(s)
 français

Volées : PT2019 + EE2019 + TP2019

Semaines 39 à 51
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.

Compétences effectives :

2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans leurs différentes dimensions (personnelles, légales, culturelles, politiques...).

2.4 Etablir son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.

Objectifs :

a) Connaître les concepts de base issus des principales sciences sociales et humaines auxquelles se réfère le travail social, notamment sociologie, droit, psychologie.

b) Connaître des outils d'analyse des rapports de pouvoir (classe, genre, culture).

c) Connaître les modèles d'intervention (notamment action collective, systémique, relation d'aide).

d) Etre capable de repérer et de décrire la ou les approches disciplinaires utilisées dans le traitement de situations emblématiques.

e) Etre capable d'élaborer des esquisses de problématiques.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Le travail social se réfère aux théories et concepts ainsi qu'à des modèles de compréhension et d'intervention élaborés par les sciences sociales et humaines.

Dans ce module seront abordées différentes thématiques articulées autour de 3 axes principaux :

1. Les théories explicatives de la construction de l'individu, du groupe et de la société, issues de la sociologie, de la psychologie et du droit.

2. Des modèles de référence significatifs en travail social (systémique, actions collectives et relation d'aide) dans leurs spécificités et leurs complémentarités.

3. Des modèles de compréhension des rapports entre professionnel-le-s du travail social et usagers-usagères.

Formes d'enseignement :

Cours ex cathedra.

Ateliers

Travail encadré.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

- Travail collectif écrit à rendre au plus tard le **lundi 13 janvier 2020 (semaine 3)**.
- Examen écrit le **lundi 27 janvier 2020 (semaine 5)**.
- Examen oral, pour les étudiant-e-s Plein temps à l'une des dates suivantes : **les mardi 28, mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31 janvier 2020 (semaine 5)**.
- Examen oral, pour les étudiant-e-s En emploi et Temps partiel: **mardi 28 janvier 2020 (semaine 5)**.

Modalités de répétition :

Se présenter aux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit

- Travail individuel écrit à rendre au plus tard le **lundi 20 avril 2020 (semaine 17)**
- Examen écrit, le **lundi 27 avril 2020 (semaine 18)**
- Examen oral, le **mercredi 29 avril 2020 (semaine 18)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Voir supports de cours sur moodle.

10 Enseignants

Beuret Philippe
 de Meyer Patricia
 Delay Christophe
 Dimitrova Nevena
 Guerry Sophie
 Konan N'Dri Paul
 Loup Amiguet Isabelle
 Malatesta Dominique
 Martin Hélène
 Medrano Ricci Carlos
 Pitarelli Emilio
 Repond Gloria
 Soguel Isabelle
 Stegmüller Sarah Laura Anne
 Udressy Olivier
 Vacataire8

Nom du responsable de module *

DELAY Christophe & KONAN N'Dri Paul

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : A2 – Travail social et action professionnelle
Code : T.TS.SO359.A2.F.19

MODIFICATIONS APPORTÉES AU DESCRIPTIF DE MODULE CONCERNANT LA 4^E ET DERNIÈRE SESSION D'EXAMEN :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation (4^e session d'examen) : restitution d'un travail écrit pour le lundi 26 octobre 2020 (S44) à 17h00 dernier délai.

NB : pas de répétition possible, cette session d'examen est la dernière du module A2.



Lausanne, le 12 octobre 2020

Alessandro Pelizzari
Directeur

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module Relation à l'autre, individuelle et collective 2019-2020

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>Code T.TS.SO359.C4.F.19</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p> | <p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p> | <p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p> | <p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p> |
|---|---|---|---|

2 Organisation

Crédits ECTS *
10 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées:
PT2019 - EE2018 - TP2018
Semaines 38 à 51
Jeudi et vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences principales :

4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :

4.1 Entrer en relation avec les personnes dans une attitude appropriée, permettant le respect et la confiance.

4.2 Faciliter l'expression de la demande.

4.3 Adopter des attitudes favorisant la dynamique relationnelle et l'autonomie des personnes.

4.4 Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.

4.5 Communiquer en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension du ou des interlocuteur(s).

4.6 Mener un entretien professionnel, le consigner et le transmettre sous une forme éthiquement et techniquement adéquate.

4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt.

6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.

6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.

6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

Objectifs Communication/entretien :

- Être capable d'analyser les échanges entre des individus et d'identifier les enjeux (informatif, d'influence, identitaire, relationnel) qui existent dans les différentes formes de communication.

- Être capable de décrire les principes de la CNV.

- Être capable d'élaborer des stratégies de communication en faisant appel aux notions abordées dans le module.

- Être capable de décrire la conduite, l'organisation et les enjeux d'un entretien d'aide professionnel.

- Être capable d'appliquer les techniques d'entretien.

Objectifs pour Observation :

- Sensibilisation à la démarche d'observation.

- Passer du "simple " regard à une méthodologie d'observation.

- Expérimenter à l'aide de quelques supports didactiques, les différents niveaux d'activité que sont la perception, l'attention et l'observation.

- Être sensibilisé à la place d'observateur ou d'observatrice dans la démarche.

- Être sensibilisé aux différentes formes de restitution d'une observation.

Objectifs pour Expression :

- Être capable d'utiliser divers outils de médiation (la danse, le théâtre, le dessin, la peinture, le collage) pour favoriser l'expression individuelle et collective.

Objectifs pour Action communautaire et travail social :

- Être capable d'analyser l'histoire de l'action communautaire.

- Être capable de commenter les différentes méthodes d'intervention liées à l'action communautaire.

- Être capable d'appréhender la posture professionnelle induite par l'action communautaire.

- Être capable de comprendre la relation public-professionnel dans un contexte d'action communautaire.

- Être capable d'apprécier les enjeux actuels de l'action communautaire.

- Être capable de critiquer le sens de l'action communautaire.

Objectifs pour Droit :

- Connaître les notions générales de responsabilités civiles et/ou pénales.

- Être capable de développer une posture critique, réflexive face aux situations de responsabilités civiles et/ou pénales liées au travail social.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu :

Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :

- S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre.

- Communiquer : les principes généraux de la communication (approche systémique), la communication non violente et la médiation (approche humaniste), le droit de communiquer.

- Intervenir sur le terrain : la responsabilité juridique du travailleur social, l'observation des situations, la pratique de l'entretien d'aide.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes).

L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence obligatoire et une participation active aux mises en situation et exercices pratiques, par des lectures (textes de référence) et par des travaux personnels.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module **Relation à l'autre, individuelle et collective** sera réalisée sur **trois axes**, le premier constituant un prérequis aux deux autres :

Premier axe: Participation aux cours et réalisation de travaux encadrés dans le courant du semestre.

Deuxième axe: *Thématique Action communautaire et travail social*

Participation aux trois jours de cours. Elaboration d'un travail sur une thématique spécifique amenée par les enseignant-e-s. Présentation de ce travail réflexif en plénière. Cette présentation est validée au moyen d'une grille d'évaluation les **jeudi et vendredi 26 et 27 septembre 2019 (semaine 39)** et les **jeudi et vendredi 3 et 4 octobre 2019 (semaine 40)**.

Troisième axe : *Thématique Communication/entretien*

Partie I: Contrôle continu de 5 travaux encadrés, dont 2 évalués de manière sommative.

Partie II: Travail d'analyse d'un entretien à remettre pour le **vendredi 24 janvier 2020 (semaine 4)**.

Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes:

Se présenter aux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**:

- Analyse d'un entretien filmé à remettre pour le **vendredi 3 avril 2020 (semaine 14)**
- Examen oral (concernant la thématique "Action communautaire et travail social") le **mercredi 8 avril 2020 (semaine 15) de 08h30 à 10h00**.
- Examen écrit sur table (concernant la thématique "Communication/entretien") le **mercredi 8 avril 2020 (semaine 15) de 10h30 à 12h00**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Voir supports de cours sur moodle

10 Enseignants

Artison Vincent
Bagnoud Nicolas
Beck Philippe
Berger Jean-Claude
Bertocchi Silvie
Blaser Danièle
Burger Heim Martine
Campana Willy
Carrel Olivier
Charvoz Linda
Csupor Isabelle
de Meyer Patricia
della Croce Claudia
Droz Marcel
Emmenegger Véronique
Furrer Rey Chantal
Girardet Khedidja
Haunreiter Katja
Herren Nathalie
Jetzer Anne
Klay Justine
Lambelet Daniel
Loup Amiguet Isabelle
Magalhaes de Almeida Antonio
Marsh Paul
Mayor Stéphane
Mc Cormick Marie
Medrano Ricci Carlos
Mellina Joël
Rakoczy Agnès
Russi Umberto
Sans enseignant
Spack Annelyse
Tironi Yuri
Vacataire4
Vacataire5

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

Nom du responsable de module *

GIRARDET Khedidja & LAMBELET Daniel

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module **Collaboration et communication entre professionnel-le-s** 2019-2020

| | | | |
|--|---|--|--|
| Code T.TS.SO359.C5.F.19 | Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres | | |
| Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé | Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres |

2 Organisation **Crédits ECTS * 5 crédits ECTS** **Langues(s)** français

Volées :
PT2019 - EE2018 - TP2018

Semaines 42 à 50
Vendredi

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale:
5. Collaborer entre professionnel-le-s et institutions.

Compétences effectives:
5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
5.2 Respecter les cadres d'intervention des partenaires.
5.3 Déléguer les actions pouvant être menées de manière plus pertinente par des partenaires du réseau.
5.4 Participer activement aux échanges d'informations et à la communication au sein de son institution.
5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.
5.6 Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions.
5.7 Initier et animer un réseau de collaboration.
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

Compétence secondaire:
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.

Objectifs:
Connaître les principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s : dynamique de groupe restreint, communication et information sociale, animation de colloque, collaboration interprofessionnelle, travail de réseau, droit des personnes et droit pénal.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu:

Ce module traite des principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s. Il s'organise à partir de trois axes principaux:

1. Les personnes avec qui le ou la professionnel-le collabore:
 - les professionnel-le-s du social (les pairs et les autres professionnel-le-s du social);
 - les professionnel-le-s de la santé;
 - les autres professionnel-le-s.
2. Les formes de collaboration:
 - le travail en équipe;
 - le travail de réseau;
 - la collaboration interprofessionnelle;
3. Les outils et les techniques:
 - phénomènes de groupe, animation d'équipe et de réseau;
 - gestion des tensions et des conflits en équipe;
 - animation de colloque;
 - communication professionnelle.

Une partie de droit traitera de la confidentialité et l'étudiant-e devra être capable de:

1. Repérer les informations considérées comme données personnelles sensibles:
 - opinions et activités politiques, religieuses et syndicales
 - informations sur la santé et la sphère intime
 - mesure d'aide sociale
 - sanctions et poursuites administratives ou pénales
2. Connaître les notions générales et enjeux en termes de:
 - secret de fonction
 - secret professionnel
 - devoir de discrétion

Formes d'enseignement:

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), mise en perspective de pratiques collaboratives par des professionnel-le-s du terrain (conférences) et exercices de mise en situation (ateliers organisés en sous-groupes).

Un accent est mis sur la rencontre avec des professionnel-le-s et l'expérimentation de situations collaboratives. La participation à ces séquences de formation est nécessaire en vue de la réalisation du travail d'évaluation. Des lectures seront demandées à l'étudiant-e en dehors des périodes d'enseignement.

Le moyen de communication pour ce module sera la plateforme moodle.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Présence obligatoire. Toute absence fera l'objet d'un travail de compensation.

Les différentes modalités d'évaluation du module sont réalisées par groupe de 4. Les groupes seront constitués dans la première partie du module et seront définitifs.

La validation des parties "Collaboration et communication entre professionnel-le-s" et "Droit" sont nécessaires pour obtenir les 5 crédits ECTS. La partie "Droit" est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "Droit" soit acquise.

Partie "Droit":

Examen par groupe: consiste en une analyse d'une vignette attribuée aléatoirement le **vendredi 22 novembre 2019 (semaine 47)** et qui sera à *restituer, sous format papier, dans le casier du responsable de module, au plus tard le jeudi 19 décembre 2019 à 12h00 (semaine 51)*.

Les groupes ayant obtenu un **Non-acquis dans la partie "Droit"** se verront demander un complément à restituer, dans le casier du responsable de module, au plus tard le **jeudi 6 février 2020 (semaine 6)**.

Partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s":

Travail écrit de groupe: travail à remettre, sous format informatique, à l'assistante du module, au plus tard le **mercredi 29 janvier 2020 (semaine 5)**.

Séance d'évaluation, par groupe de 4 (durée 30 minutes) : consiste en une "Présentation en public" de l'approfondissement d'un sujet traité dans les enseignements du module, avec support de présentation, bilan écrit, bibliographie et réponses aux questions du jury d'évaluation.

La présentation se déroule:

- pour les PT: le **mardi 4 février 2020** OU le **jeudi 6 février 2020** OU le **vendredi 7 février 2020 (semaine 6)**, selon le planning annoncé en cours de module.
- pour les EE: le **jeudi 6 février 2020** OU le **vendredi 7 février 2020 (semaine 6)**, selon le planning annoncé en cours de module.

Une seule note est attribuée pour l'ensemble des modalités d'évaluation.

Les travaux de validation sont collectifs, mais la note est attribuée de manière individuelle.

Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique.

- Travail écrit individuel, uniquement sur la partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s", à remettre pour le **vendredi 1er mai 2020 (semaine 18)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

Voir les supports de cours sur moodle.

10 **Enseignants**

Antoniadis André
 Bavaud Annick
 Bertocchi Silvie
 Bonadei-Spasoski Mirella
 Csikos Levente
 de Meyer Patricia
 Girardet Khedidja
 Krafft Matthieu
 Lambelet Daniel
 Maury Béatrice
 Portillo Magali Susan
 Sakijha Ghiskan

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI SILVIE

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 1 EE 2019-2020

| | | | |
|--|---|---|---|
| <p>Code T.TS.SO359.FP1EE.F.19</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p> | <p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p> | <p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p> | <p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p> |
|--|---|---|---|

2 Organisation

Crédits ECTS *
30 crédits ECTS

- la partie formation "**terrain**" équivaut à **25 crédits ECTS**
- la partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **5 crédits ECTS**

Volée EE2019

Semestres 1 à 4

Sem. 1 : Automne 2019

Sem. 2 : Printemps 2020

Sem. 3 : Automne 2020

Sem. 4 : Printemps 2021

Langues(s)

- français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

- Présence à tous les cours de la formation pratique 1 ainsi qu'aux permanences obligatoires.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences :

Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Être capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Être capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Être capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Être capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Être capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Être capable d'évaluer ses propres interventions.
- Être capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Être capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Être capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Être capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Être capable d'évaluer son action professionnelle.
- Être capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Être capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Être capable de se positionner dans son processus de formation.
- Être capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Il vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

- Cours de préparation à la formation pratique (à l'EESP)
- Cours d'analyse de l'activité
- Supervision

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institution.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 19 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée
2. Au minimum 85 jours effectifs (équivalent plein temps)
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2** (au plus tard à fin avril 2020).
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
7. Attestation de 10h de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à **une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 lors de la période de formation pratique suivante, soit aux semestres 5 à 8.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

Modalité A

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Elle s'effectue en deux séries de 10 séances de 1 heure avec la/le même superviseur-e en parallèle des deux périodes de formation pratique.

Modalité B, conçue en principe en deux parties :

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

A la fin de votre formation pratique 1, vous devrez fournir l'attestation des 10 heures de supervision, remplie et signée par votre superviseur. Sans cette attestation, votre note de formation pratique 1 ne pourra être attribuée.

9 Bibliographie

- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret